



VILLE DE DIEKIRCH

Diekirch, le 14.07.2021

Aux membres du Conseil communal
de la Ville de Diekirch

Mesdames, Messieurs,

Par la présente nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil communal qui aura lieu le lundi 19.07.2021 à 14h00 en la salle des séances de l'Hôtel de Ville à Diekirch (27, avenue de la Gare, L-9233 Diekirch).

Conformément aux dispositions de la loi du 19 décembre 2020 portant modification :
1° de la loi modifiée du 24 juin 2020 portant introduction de mesures temporaires relatives à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et à la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 ;
2° de la loi modifiée du 24 juin 2020 portant introduction d'une mesure temporaire relative à l'application de l'article 12 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain dans le cadre de la lutte contre le Covid-19;
le **vote par procuration** est admis. Conformément à cette même loi du 19 décembre 2020, les membres du conseil communal et le secrétaire communal peuvent participer par **visioconférence** aux séances du conseil communal. Les membres du conseil communal qui souhaitent participer par visioconférence en informent le collège des bourgmestre et échevins la veille de la séance à midi au plus tard, i.e. **le dimanche 18 juillet 2021 à 12.00 heures au plus tard.**

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Règlement de circulation de la Ville de Diekirch
 - Ratification de règlements d'urgence
 - Approbation du nouveau règlement de circulation
2. Approbation de contrats de bail
3. Approbation de plusieurs décomptes
4. Autorisation d'ester en justice
5. Approbation de compromis de vente
6. Allocation de subsides extraordinaires
7. Modification au règlement-taxe général
8. Primes d'encavement 2021
9. Rosière 2021
10. Approbation de devis et devis révisés
11. Décisions financières
 - approbation de titres de recettes 2020
 - modifications budgétaires 2021

12. Approbation du compte administratif et de gestion de l'exercice 2018
13. Personnel communal: regularisation d'une situation existante
14. Subsidés ordinaires 2021
15. Covid-19: Kermesses aout et septembre 2021
16. Nuits blanches valables sur tout le territoire de la Ville de Diekirch en 2021
17. Divers

Séance secrète

18. Personnel communal: nominations et promotion
- vu les divers formats, les portefeuilles des candidats pour le poste de concepteur de communication et graphiste se trouvent à l'inspection des intéressés au secrétariat communal

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins,
Le Bourgmestre, le secrétaire,

Claude Haagen

René Liltz